



Utilisation de la marque collective "Fleurs de France"

Lettre d'engagement

Je, soussigné,

ayant qualité de représentant de l'entreprise : *Erwan BARON*

RAISON SOCIALE : *Chauviré Diffusion*

N° SIRET : *379 808 207 000 29*

Adresse : *Le Logis Notre Dame 49600 Le Fief Sauvin.*

Tél : *02 41 70 21 31* Mail (@) : *eb@chauvire.fr*

Activité :

- Déclare avoir pris connaissance du Règlement d'usage ainsi que de la Charte graphique liés à l'utilisation et à l'apposition de la marque "Fleurs de France" sur les végétaux et dans mon entreprise.
- M'engage à respecter le Règlement d'usage et la Charte graphique de la marque collective "Fleurs de France", et à utiliser les outils de communication nécessaires à leur mise en œuvre.
- Accepte d'être inscrit dans le Registre national des entreprises engagées dans la démarche "Fleurs de France".
- Ai pris connaissance des conditions financières (Annexe 2 du règlement d'usage).
- Accepte tous contrôles des administrations et des agents mandatés par le titulaire de la marque et déclare avoir pris connaissance des sanctions civiles et pénales encourues en cas d'utilisation non conforme de la marque (Article 8 et annexe 4 du règlement d'usage).

Fait à *Le Fief Sauvin* le *1/11/2015*

Cachet et Signature

CHAUVIRÉ DIFFUSION

49600 LE FIEF SAUVIN

S.A.R.L. au Capital de 50.000 €

Tél. 02 41 70 21 31

Fax 02 41 70 23 04

E-mail : commercial@chauvire.fr

Documents à joindre à la lettre d'engagement :

Producteurs, coopératives :

- IMPÉRATIVEMENT, le fichier "Tableau récapitulatif des végétaux éligibles FDF" ci-joint COMPLÉTÉ ;
- si vous êtes engagé dans une démarche reconnue figurant à l'Annexe 3 : un **duplicata de votre attestation de certification** ;

Coopératives, Jardineries, Fleuristes.... :

- Si vous vous engagez pour plusieurs établissements (entreprises de production, magasins ou points de vente) : **la liste des établissements avec leurs coordonnées respectives.**

*Lettre d'engagement à retourner complétée et signée
par mail à : contact@labelfleursdefrance.fr ou par fax au 01 53 91 09 08.*

Tableau récapitulatif des végétaux éligibles à la marque "Fleurs de France"

Raison sociale de l'entreprise : **CHAUVIRE** DIFFUSION¹

Liste des végétaux éligibles	Origine du matériel végétal	Réservé au gestionnaire FDF
<p>Préciser la nature des végétaux. Selon l'activité de l'entreprise il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une espèce, - d'une gamme de végétaux, - de l'ensemble de la production, - autres... <p>Remplir autant de lignes que nécessaire.</p>	<p>Quatre cas :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) multiplication sur l'entreprise (« Je produis mon jeune plant ») 2) achat de matériel végétal directement issu d'un acte de multiplication (« J'achète jeunes plants, boutures, graines, ..., chez un fournisseur¹, que j'éleve ensuite sur mon entreprise ») 3) autres matériels venant d'un bénéficiaire "Fleurs de France" (« J'achète des plantes semi-finies "Fleurs de France" chez un fournisseur bénéficiaire de la marque, que je finis sur mon entreprise ») <p>Et uniquement pour les produits de pépinière, qui ne rentreraient pas dans les 3 premiers cas.</p> <p>4) Plus de 50 % du cycle de la plante est réalisé sur l'entreprise</p>	
arbres tiges	achats de jeunes plants	
arbustes	achat de jeunes plants	
conifères	achat de jeunes plants	
Cépees	achat de jeunes plants	

¹ : indépendamment de son origine géographique et de son engagement dans la marque "Fleurs de France"